

Pour diffusion immédiate

BCE conclut la vente de sa participation minoritaire dans MLSE

- Le produit de la vente soutiendra le financement de l'acquisition de Ziplly Fiber.
- Un partenariat stratégique a été créé avec Investissements PSP pour développer la fibre optique dans la région du Nord-Ouest Pacifique et permettre à Bell d'atteindre plus de huit millions d'emplacements aux États-Unis.
- L'entente sur les droits de diffusion de contenu garantit que TSN demeurera le chef de file des sports au Canada.

Montréal, le 2 juillet 2025 – BCE Inc. (TSX : BCE) (NYSE : BCE) a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu la vente de sa participation minoritaire dans Maple Leaf Sports Entertainment (MLSE) à Rogers Communications Inc. (Rogers) pour 4,7 G\$ CA (4,2 G\$ après impôts), à la suite de toutes les approbations des organismes réglementaires et des ligues de sports.

BCE prévoit d'utiliser le produit de cette vente pour soutenir son [acquisition de Ziplly Fiber](#), le principal fournisseur d'accès Internet sur fibre optique dans la région du Nord-Ouest Pacifique aux États-Unis. Grâce à cette transaction, BCE convertit sa participation passive dans MLSE en pilier stratégique qui stimulera la croissance de l'entreprise. La transaction devrait être finalisée plus tard cette année.

Pour accélérer l'expansion sur le marché américain, BCE et Investissements PSP ont [créé Network FiberCo](#) plus tôt cette année. Ce partenariat à long terme permettra à Bell d'atteindre plus de huit millions d'emplacements de fibre optique aux États-Unis.

Dans le cadre de cette transaction et de la stratégie de BCE visant à devenir un leader du contenu et des médias numériques, Bell Média s'est assurée de conserver son accès aux droits de diffusion liés aux Maple Leafs de Toronto et aux Raptors de Toronto sur TSN jusqu'à la saison 2043-2044 grâce à un accord à long terme avec Rogers, sous réserve de l'approbation des ligues sportives. Cette entente renforce la position de TSN en tant que chef de file des sports au Canada, qui offre la programmation sportive la plus vaste et les plus grands événements, dont la Coupe du Monde de la FIFA 2026. Bell demeurera également le commanditaire officiel des télécommunications des Raptors de Toronto et le commanditaire des Argonauts de Toronto et du Toronto FC, un exemple concret de son engagement envers ces équipes remarquables, leurs fans et les ligues.

Citation

« L'une des pierres angulaires de la stratégie de BCE est de bâtir les meilleurs réseaux Internet sur fibre optique et sans fil 5G. La conclusion de la vente de notre participation dans MLSE nous procure les capitaux nécessaires pour réaliser l'acquisition de Ziplly Fiber. Cette transaction nous permettra d'accélérer le déploiement de la fibre optique dans un marché américain très prometteur, tout en conservant notre statut de géant du contenu sportif et de fervent partisan des équipes de la ville de Toronto. De la part de toute l'équipe de Bell, nous souhaitons à MLSE beaucoup de succès sous la direction de Rogers. »

- Mirko Bibic, président et chef de la direction, BCE Inc. et Bell Canada

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada¹, BCE offre des services évolués d'Internet à large bande, sans fil, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, nous vous invitons à visiter Bell.ca ou BCE.ca.

Dans le cadre de [Mieux pour tous](http://Mieux.pour.tous), nous investissons pour créer un présent et un avenir meilleurs en appuyant la prospérité sociale et économique de nos collectivités. Parmi nos initiatives, Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par le versement de dons importants pour les soins et l'accès communautaires, la recherche et les initiatives de leadership en milieu de travail à l'échelle du pays. Pour en savoir plus, visitez Bell.ca/Cause.

¹ D'après le total des revenus et le nombre total de connexions clients combinées.

Questions des médias :

Ellen Murphy
media@bell.ca

Questions des investisseurs :

Richard Bengian
richard.bengian@bell.ca

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives, y compris les déclarations relatives à : l'utilisation prévue par BCE du produit de la cession de sa participation dans MLSE ; les avantages que l'on s'attend à obtenir à la suite de la cession ; l'accès par Bell Média aux droits de diffusion liés aux Maple Leafs de Toronto et aux Raptors de Toronto pour les 20 prochaines années grâce à un accord à long terme avec Rogers ; l'acquisition proposée de Ziplly Fiber, l'échéancier prévu et la réalisation de cette acquisition, les sources de liquidité que l'on prévoit utiliser pour financer l'acquisition proposée, et les avantages que l'on s'attend à obtenir de l'acquisition proposée ; le nombre cible d'emplacements de fibre optique aux États-Unis ; ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prospectives font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de nos attentes. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date de ce communiqué et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements

futurs, ni pour toute autre raison. De plus, l'échéancier prévu et la réalisation de l'acquisition proposée de Zply Fiber sont assujettis aux conditions habituelles de clôture, aux droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, les approbations des organismes de réglementation pertinents, comme l'approbation par la Federal Communications Commission et les approbations par les Commissions des services publics, qui pourraient avoir une incidence sur sa réalisation, ses modalités ou son échéancier. Par conséquent, il n'existe aucune garantie que l'acquisition proposée sera réalisée ou qu'elle le sera selon les modalités ou au moment indiqués dans le présent communiqué. L'acquisition proposée pourrait être modifiée, restructurée ou résiliée. De plus, rien ne garantit que les avantages potentiels que l'on s'attend à obtenir à la suite de l'acquisition proposée ou de la cession de la participation de BCE dans MLSE seront réalisés. Veuillez consulter le rapport de gestion annuel de 2024 de BCE Inc. (BCE) daté du 6 mars 2025, le rapport de gestion du premier trimestre 2025 de BCE daté du 7 mai 2025 et le communiqué de presse de BCE daté du 8 mai 2025 annonçant ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2025 pour obtenir plus de détails au sujet des hypothèses et des risques sous-tendant certaines déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, ces documents étant déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [sedarplus.com](https://www.sedarplus.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](https://www.bce.ca).